#### AR Prefecture

047-200068930-20250925-2025D99DSTE-DE Reçu le 30/09/2025 Publié le 30/09/2025



# **RAPPORT ANNUEL 2024**

Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets ménagers et assimilés





### AR Prefecture

047-200068930-20250925-2025D99DSTE-DE Reçu le 30/09/2025 Publié le 30/09/2025



# Table des matières

## INDICATEURS TECHNIQUES

	Territoire et organisation du service	 1
	Collectes et traitements des matières	 2
	Bilan des tonnages	 6
	Prévention et informations diverses	 7
INDICA	TEURS FINANCIERS	
	Charges, produits et coût du service	 8
	Performances financières du service	 9
BILAN		
	Objectifs et perspectives	10

# Territoire et organisation du service



## FUMEL VALLÉE DU LOT

## Présentation et compétences

Située en région Nouvelle-Aquitaine dans le département du Lot-et-Garonne (47), Fumel Vallée du Lot regroupe 27 communes et 24 553 habitants.

Elle exerce la compétence collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.



Carte 1: Territoire de Fumel Vallée du Lot

## Personnel du service

La totalité du service de collecte des déchets est assuré en régie. Au total, le Service Environnement emploie 32 personnes :

- 1 responsable de service 1 coordinateur technique
- ###### 5 ##### 5 ###### 4
  - 5 agents pour la collecte en point de tri
  - 2 agents pour la collecte des professionnels
  - 5 agents polyvalents
  - 4 agents de déchetterie et 1 agent de quai de transfert
  - 3 agents pour le transport de bennes
  - 2 agents de brigade verte et 1 agent assermenté
  - 1 agent chargé des collectes spécifiques
  - 1 agent chargé de la prévention et la sensibilisation
  - 2 agents prévention biodéchets
- 2 ambassadeurs du tri
- 1 agent chargé de la gestion financière

## Moyens techniques Parc roulant de la régie de collecte :



4 camions grue pour la collecte en point de tri



3 camions bennes pour la rotation des bennes de déchetterie et le transport des déchets



3 camions pour les dépôts sauvages, la location des bennes et la collecte des encombrants/ferraille



3 camions à benne compactrice pour la collecte des ordures ménagères, des emballages et cartons des professionnels (1 benne pour la collecte + 2 de remplacement)



1 véhicule utilitaire pour les dépôts sauvages

1 véhicule utilitaire pour l'équipe prévention

## Équipements de collecte :



417 colonnes réparties sur 102 Points de Tri (162 ordures ménagères, 184 emballages, 115 papiers et 115 verres)



80 bacs roulants 770 litres pour la collecte des ordures ménagères, les emballages et les Cartons des professionnels,



4 déchetteries : Blanquefort-sur-Briolance, Montayral, Penne d'Agenais et Tournon d'Agenais.

# Organisation générale de la collecte

- Ordures ménagères résiduelles (OMR) : Point de tri sur tout le territoire.
- Emballages ménagers recyclables (EMR), Verre, Papier: Point de Tri sur tout le territoire.
- Encombrants / ferraille: collecte sur rendez-vous sur tout le territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- Végétaux: Rendez-vous de broyage à domicile sur le reste du territoire ou apport volontaire en déchetterie.
- Cartons, bois, mobilier, déchets électroniques, lampes, huiles minérales, huiles alimentaires, déchets diffus spécifiques, déchets de soins, piles, radiographies, cartouches d'imprimantes, ultimes: apport volontaire en déchetterie.



# ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



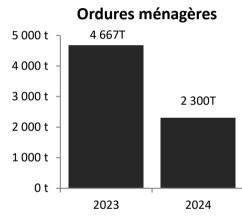
# Collecte

La collecte des OMR est réalisée sur les 102 points de tri du territoire. Depuis le 12 février 2024, les usagers déposent leurs sacs d'OMR dans les 162 colonnes de tri dédiées et contrôlées par lecteur de badge. Les badges sont attribués à chaque usager du territoire.

La pré-collecte est réalisée via des colonnes aériennes, semi-enterrées et enterrées. La collecte est effectuée par un camion 26T équipé d'une grue auxiliaire.

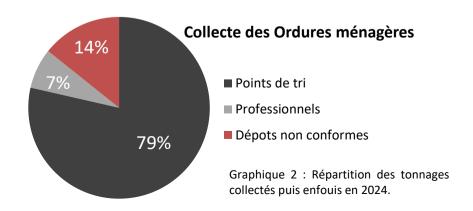
Une collecte spécifique est organisée pour les personnes isolées à mobilité réduite. Une collecte est également organisée chez certains professionnels.

Une fois collectées, les OMR sont stockées au quai de transfert de Fumel puis elles sont acheminées vers l'installation de stockage des déchets non-dangereux (ISDND) de l'Albié à Monflanquin (47), site géré par ValOrizon.



Graphique 1 : Évolution des tonnages d'OMR collectés entre 2023 et 2024

En 2024, la régie a collecté 2 299,94 tonnes d'OMR, soit 94 kg/hab/an. Cela représente 97kg/hab/an de moins qu'en 2023 soit une baisse de 51%.



## **Traitement**



Les OMR stockées au quai de transfert sont ensuite acheminées vers leur destination finale : l'(ISDND) de l'Albié à Monflanquin (47), où elles sont enfouies. Le transport entre le quai de transfert et le site d'enfouissement est assuré par les Transports Marty Michel (Boé, 47).

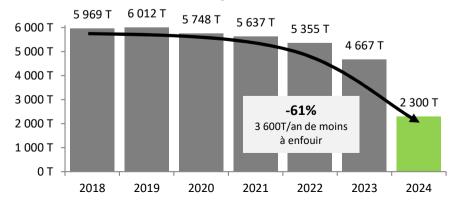
Le coût de l'enfouissement des OMR en 2024 est facturé 209,77€ TTC / Tonne par ValOrizon soit 24,70€/T de plus qu'en 2023 et 106,72€/T de plus qu'en 2020.



Casier de stockage à l'ISDND de Monflanquin (47)

VALORIZON, Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers de Lot-et-Garonne gère le traitement des OMR, des ultimes et végétaux de déchetterie et des EMR de Fumel Vallée du Lot. Il est également propriétaire du quai de transfert de Fumel.

### Evolution des Ordures ménagères entre 2018 et 2024



Graphique 3 : Evolution des tonnages collectés



### LE TRI SELECTIF



## Collecte

La collecte des **Emballages, Papiers, Verre et Cartons** s'effectue sur les 102 Points de tri répartis sur l'ensemble du territoire.

La pré-collecte est réalisée via des colonnes aériennes, semi-enterrées et enterrées ( Emballages : 184 colonnes, Papiers : 115 colonnes, Verre : 115 colonnes et Cartons : 50 colonnes). La collecte est effectuée par 3 camions 26T équipés d'une grue auxiliaire. Une collecte est également organisée chez certains professionnels en bac ou en colonne.

Le vidage des colonnes Emballages est effectué toutes les semaines et 2 ou 3 fois par semaine sur certains points de tri très utilisés.

Le vidage des colonnes verre et papier est effectué tous les 15 jours.

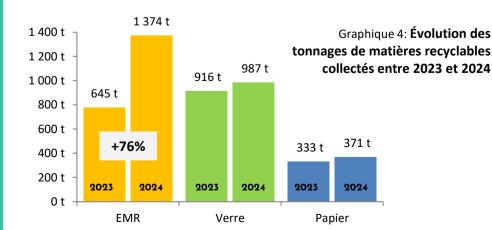
Le vidage des colonnes cartons est effectué toutes les semaines ou tous les 15 jours suivant les points de tri.

En 2024, la régie a collecté:

- 1374,06T d'EMR, soit 56 kg/hab/an
- 986,68T de verre, soit 40,2 kg/hab/an
- 371,29T de papier, soit 15,1 kg/hab/an
- 163,20T de carton, soit 7 kg/hab/an

# Le geste de tri des usagers s'est encore bien amélioré en 2024.

Cela représente pour les emballages, 24kg/hab/an de plus qu'en 2023 soit une hausse de 76%.



### **Traitement**

### > Verre

Le verre collecté transite par le quai de transfert de Fumel. Il est ensuite acheminé par un transporteur affrété par le repreneur O-I Manufacturing France jusqu'au centre de tri du verre à Izon (33) et recyclé ensuite juste à côté, à la verrerie de Vayres (33).

### > Papier

Les papiers collectés par Fumel Vallée du Lot sont apportés à Villeneuve/Lot (47) pour être conditionnés par les Ets Soulard puis envoyés dans des usines de recyclage.

### > EMR

Un fois collectés, les EMR sont stockés au quai de transfert de ValOrizon. Le tri et le transport d'1 tonne d'EMR sont facturés 281,63€ TTC. Chaque matière triée est ensuite revendue à un recycleur.

### Voici les 741, 48T de matières recyclées ou valorisées:

#### Les métaux :

- Acier: 88 T Repreneur Paprec (Mercuès, 46)
- Aluminium: 14,5 T Repreneur Paprec (Mercuès, 46)
- Petits Aluminiums: 5 T Repreneur Paprec (Mercuès, 46)

#### **Fibres**

- Papier cartonné complexé (PCC) : 11 T Repreneur Paprec (Mercuès, 46)
- Papier cartonné non complexé (PCNC) : 163,35 T Repreneur Paprec (Mercuès, 46)

### **Plastiques**

- Films plastiques : 95 T Repreneur Citéo
- Autres plastiques en développement : 74,74 T Repreneur Citéo
- Autres plastiques: 112,64 T Repreneur Paprec (Mercuès, 46)

Refus de tri: 460 tonnes

### > Cartons

Les cartons collectés par Fumel Vallée du Lot sont apportés à Villeneuve/Lot (47) pour être conditionnés par les Ets Soulard puis envoyés dans des usines de recyclage.

### **SOUTIENS POUR LE TRI SÉLECTIF**

La collecte des recyclables est soutenue par l'éco-organisme © | TEO dans le cadre du Contrat pour l'action et la performance (CAP).



# DÉCHETTERIES ET COLLECTES SPÉCIFIQUES

# SPÉC SPÉC

## Collecte

Les 4 déchetteries du territoire sont accessibles gratuitement à tous les administrés de Fumel Vallée du Lot, ainsi qu'aux habitants de 4 communes limitrophes situées dans le département du Lot : Mauroux, Soturac, Saux, Saint-Matré.

Les utilisateurs doivent se munir d'un badge pour accéder aux sites.

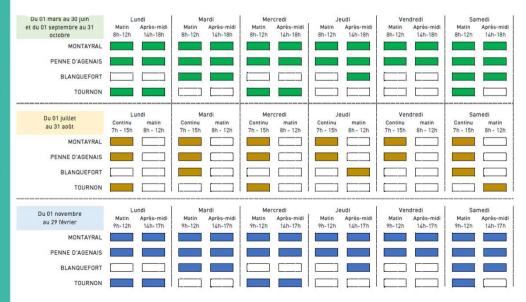
Les professionnels qui payent la Redevance Spéciale disposent également d'un accès en déchetterie.



Carte 5 : Localisation des déchetteries

### Horaires d'ouverture des déchetteries

à compter du 01 novembre 2020



Déchets collectés en benne de  $30~\text{m}^3$ : Ultimes (déchets non recyclables : enfouis) ; Végétaux ; Ferraille ; Bois ; Cartons bruns ; Mobilier.

Déchets collectés en bennes de 12 m<sup>3</sup> : Gravats avec terre et sans terre.

Déchets collectés en bennes de 8 m<sup>3</sup> : Bidons plastiques vides et pneus.

Déchets collectés sur des aires spécifiques :

- Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE) : aire spécifique;
- · Huiles minérales : cuve ;
- Huiles végétales : bidons de 200 litres ;
- Batteries : box plastiques ;
- Déchets Diffus Spécifiques (DDS) (peinture, enduits, aérosols, produits phytosanitaires), produits liquides (acides et bases), comburants et filtres : box plastiques;
- Piles, cartouches d'encre : local fermé ;
- Déchets d'Activité de Soin à Risque Infectieux (DASRI) : local fermé et carrelé (DASRI apportés par les particuliers dans des boîtes sécurisées) ;
- Radiographies argentiques et numériques.

### Déchets également collectés en porte à porte

- Encombrants/ferrailles : Un service de collecte des encombrants/ ferrailles est organisé sur prise de rendez-vous.
- Branchages: Un service de broyage à domicile des branchages est organisé sur prise de rendez-vous.
- Location de bennes 8m³: Les administrés ont la possibilité de louer des bennes de 8m³ pour y déposer certains types de déchets qui doivent préalablement être triés. Benne à 120€: végétaux, bois et ultimes.

Benne à 80€ : ferraille et mobilier.

# DÉCHETTERIES ET COLLECTES SPÉCIFIQUES



# Tonnages collectés et traitement

Déchet	Transport	Repreneur	Filière de traitement	Tonnages	Ratio (kg/hab.)
Ultimes	Transports Marty Michel / Fumel Vallée du Lot	VALORIZON	Enfouissement à Montech (82) et Monflanquin (47)	1 454,86	59,3 kg/hab/an
Gravats	Fumel Vallée du Lot	Solutions locales	Enfouissement solution locale (remblais)	1470	59,9 kg/hab/an
Végétaux déchetteries	Fumel Vallée du Lot	VALORIZON	Compostage à Monflanquin (47)	2 997,68	122 kg/hab/an
Branchages broyés sur rdv	Fumel Vallée du Lot	Solutions locales	Compostage et mise à disposition en déchetterie	230	9,4 kg/hab/an
Végétaux des professionnels	Fumel Vallée du Lot	Solutions locales	Epandage par des agriculteurs locaux	1600	65,2 kg/hab/an
Ferrailles	Sirmet	Sirmet	Recyclage à Boulazac (24)	552,52	22,5 kg/hab/an
Bois	Brangé environnement	Brangé environnement	Recyclage à Bias (47)	1 244,02	50,7 kg/hab/an
Cartons bruns	Fumel Vallée du Lot	Ets Soulard	Recyclage à Villeneuve-sur-Lot (47)	332,21	13,5 kg/hab/an
DEEE	Eco-Systèmes	Eco-Sytèmes	Recyclage	327,21	13,3 kg/hab/an
DDS et bidons	SIAP	SIAP	Recyclage et incinération à Bassens (33)	38,31	1,36 kg/hab/an
DDS conventionnés	SIAP	EcoDDS	Recyclage et incinération à Bassens (33)	31,42	0,92 kg/hab/an
Mobilier	EcoMobilier	EcoMobilier	Recyclage	839,33	34,2 kg/hab/an
Piles	Paprec	Paprec Cestas (33)	Recyclage et incinération à Mercuès (46)	2,60	0,1 kg/hab/an
Pneus	Fumel Vallée du Lot	Soregom	Recyclage	56,66	2,2 kg/hab/an
			TOTAL	11 174,82	455,1

## Soutiens

Plusieurs Eco-Organismes soutiennent le recyclage de certains déchets de déchetterie. Fumel Vallée du Lot travaille avec Eco-systèmes pour le recyclage des DEEE, avec EcoDDS pour le recyclage des déchets chimiques, avec Dastri pour le recyclage des déchets de soins, et avec Eco-mobilier pour le recyclage des meubles.









# Bilan des tonnages (hors gravats)





4 241 tonnes collectées en point de tri (ordures ménagères, emballages, papiers, verre et carton)



678 tonnes collectées chez les professionnels (ordures ménagères, emballages, papiers, verre et carton)



753 tonnes collectées en déchetterie



276 tonnes collectées par la brigade verte et chez les personnes isolées.

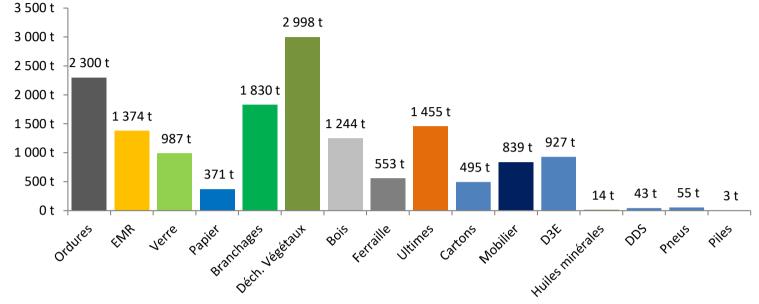


830 tonnes en collectes spécifiques branchages



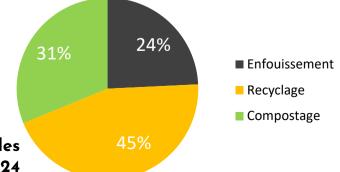
122 tonnes collectees des 'encombrants sur rdv





Tonnage total des déchets collectés sur le territoire de Fumel Vallée du Lot en 2024 :

14 900 tonnes, soit 606,8kg/hab/an



76% des matières collectées sont valorisées

# Prévention et informations diverses



### Prévention

Vente de composteurs

Fumel Vallée du Lot met à disposition des administrés des composteurs de 400 litres et de 600 litres contre une contribution de 10€ et 15€ respectivement pour chaque modèle.

En 2024, 987 composteurs de jardin ont été vendus.



# Collecte des textiles, linges et chaussures (TLC) LE RELAIS Re\_fashion

Des bornes destinées à la collecte des TLC sont réparties sur l'ensemble du territoire grâce à un partenariat entre Fumel Vallée du Lot et l'organisme « Le Relais » encadré par l'Éco-organisme Re fashion.

# Déchets des professionnels

Fumel Vallée du Lot collecte les déchets des professionnels assimilés aux déchets ménagers dans la mesure où ils ne font pas appel à des dispositions techniques particulières.

Pour bénéficier de cette collecte, les professionnels doivent s'acquitter de la Redevance Spéciale (RS). Son montant est basé sur la quantité d'OMR présentée à la collecte par le professionnel. Jusqu'à 400 litres d'OMR par semaine, le professionnel paie le forfait minimum de 75 € par an. Au-delà de 400 litres par semaine, le montant est calculé en fonction du nombre de bacs dont dispose le professionnel et de la fréquence de collecte de ces bacs. Ainsi, chaque bac collecté une fois par semaine sera facturé 150 € par an et 300 € s'il est collecté deux fois par semaine. A noter que les professionnels doivent acheter leur(s) bac(s) dont le volume ne doit pas excéder 770 litres. Le forfait comprend également :

- L'accès aux déchetteries du territoire,
- La collecte des cartons bruns ou emballages en porte-à-porte une fois par semaine dans la zone agglomérée.

Autre prestation : Collecte spécifique du supermarché E.Leclerc qui possède un compacteur.

## Emploi et conditions de travail

Au sein du service, tous les agents sont titulaires ou stagiaires de la fonction publique. De manière exceptionnelle, des contractuels remplacent les agents en arrêt de travail.

Par ailleurs, l'été, pour compenser le personnel en congés, ce sont 5 contractuels qui ont été embauchés pour la collecte.

# Dépenses, recettes et investissements



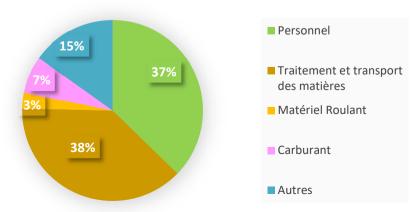
# Fonctionnement dépenses

Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- les charges fonctionnelles de structure : les amortissements, les frais de personnel (encadrements, comptable et mécaniciens) et de communication;
- les charges techniques de collecte (en régie) : frais de personnel, de carburant et les frais liés aux véhicules (entretien, assurances...) ;
- les charges techniques de traitement : enfouissement, compostage, recyclage, frais de transport, etc.

DEPENSES	
Personnel	1 455 566 €
Traitement des matières	1 486 670 €
Matériel Roulant	112 795 €
Carburant	258 074 €
Autres	591 796 €
TOTAL	3 904 901 €

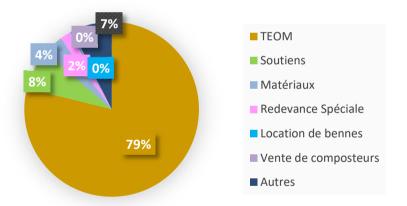
# Dépenses



## Fonctionnement recettes

La TEOM constitue la principale ressource financière du service Environnement de Fumel Vallée du Lot. Le taux de la TEOM est fixé à 12,50% sur l'ensemble du territoire.

RECETTE	
TEOM	3 704 607 €
Soutiens	353 141 €
Matériaux	170 498 €
Redevance Spéciale	101 600 €
Location de bennes	8 207 €
Vente des composteurs	12 530 €
Autres	345 472 €
TOTAL Recettes	4 696 055 €



## Investissements

INVESTISSEMENT					
Véhicules	-	61 234 €			
Bennes, colonnes et équipements	-	123 225 €			
Sécurisation déchetterie	-	30 940 €			
Redevance Déchets		1 491 135 €			
Autres (dont emprunts)		56 500 €			
Recettes	+	753 300 €			
TOTAL		1 009 734 €			

# Détail des recettes



# Détail des recettes

	,					
	An	tac .	do.	mat	'Arı	aliv .
v	CIII	LCJ	uc	HILLICAL		aun

### **Collecte sélective**

Verre	24 503 €
Papier	32 313 €
Emballages	34 567 €

### **Déchetteries**

Carton brun	34 913 €
Ferraille	44 202 €

TOTAL 170 498 €

	Soutiens
Citéo	305 323 €
Refashion	750 €
EcoDDS	2 200 €
Eco Mobilier	23 282 €
OCAD3E	21 586 €
TOTAL	353 141 €

# Objectifs et perspectives



## Bilan de 2024

- Lancement de la collecte en point de tri pour les ordures ménagères et le carton,
- Démarrage des travaux de mise aux normes et de réaménagement des déchetteries de Tournon d'Agenais et Blanquefort sur Briolance,
- Année blanche (année test) de la redevance déchets (Installation des dernières colonnes, fin des travaux d'aménagement des points de tri, communication sur la facture blanche).

## Prévention

- Poursuite de la vente des composteurs,
- Suivi des sites de compostage partagé et en établissements,
- Organisation d'ateliers d'initiation et de sensibilisation au compostage lors de la quinzaine du compostage 2024.
- Organisation de sensibilisation dans les établissements scolaires concernant le tri des déchets et le compostage.

## Perspectives pour 2025

- Poursuite des travaux de mise aux normes des déchetteries de Blanquefort sur Briolance et de Tournon d'Agenais,
- Facturation de la 1ère année de la redevance déchets,
- Poursuite du déploiement du tri à la source des biodéchets (compostage individuel, partagé et en établissement).

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le service Environnement de Fumel Vallée du Lot à l'adresse suivante : redevance@cc-dufumelois.fr